

Termes de Référence

Enquête base line

DELEGATION GUINEE

Généralités

Code Projet CRF et titre du projet	LANGNI FAN 'La paix est bonne' - Renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des populations affectées par l'explosion du dépôt d'hydrocarbures à Conakry
Intitulé de l'enquête	Enquête base line
Auteur(s) des TdR	Coordinateur des programmes CRF
Date de rédaction des TdR	28/10/2024
Lieu de mission	Conakry (Kaloum, Matoto et Ratoma)
Dates de soumission	Date de soumission de propositions : 15/11/2024 Date de signature de contrat : 22/11/2024 Date de soumission de rapport final : 16/12/2024
Dates de l'enquête	Novembre-Décembre 2024 et janvier 2025
Budget de l'enquête	Entre 2 000 et 2 500€

Sommaire

Généralités

1. Introduction
2. Objectifs de la mission d'enquête
3. Méthodologie
4. Chronogramme
5. Composition de l'équipe
6. Livrables
7. Procédures de sélection des évaluateurs
8. Clauses administratives

1. Introduction

1.1 Contexte

Un incendie d'origine inconnue s'est déclaré dans la nuit du 17 au 18 décembre 2023, aux environs de minuit, au principal dépôt d'hydrocarbure de la Société guinéenne de pétrole à Kaloum, situé au quartier Coronthie (Conakry). Les premières évaluations d'urgence en décembre 2023 menées par les volontaires de la CRG, les agents de l'Agence Nationale de l'Inclusion Économique et Sociale (ANIES) en collaboration avec les autorités locales indiquent le bilan suivant du sinistre de 24 morts, 454 blessés et 2 141 ménages affectés identifiés dont 11 074 personnes impactées. La gestion de cet incident par l'Etat guinéen a exacerbé la colère des victimes, dans un contexte sociopolitique déjà sujet aux tensions.

En effet, les données collectées en juillet 2021 lors de l'enquête finale du projet « *Appui aux femmes leaders communautaires pour la prévention des éventuels conflits liés aux élections législatives et présidentielles de 2020¹* » montrent que les conflits électoraux sont les types de conflits les plus mentionnés par les répondants, avec environ 62% des hommes et 56% des femmes. Viennent ensuite les conflits ethniques (en moyenne 42% des hommes et des femmes). Les violences basées sur le genre (VBG) ont été mentionnées par 30% de femmes contre 18% des hommes. Cette différence apparaît cohérente car les femmes sont les premières victimes des VBG. Ce constat montre également que les femmes sont de plus en plus conscientes de la problématique des VBG. Les conflits d'héritage et domaniaux sont légèrement plus souvent mentionnés par les hommes (17% pour les deux types de conflits) que par les femmes (15% et 12%). Les soulèvements des jeunes sont mentionnés par les hommes à hauteur de 20% et par les femmes à hauteur de 15%. Enfin, les conflits religieux sont les moins mentionnés, avec environ 3% des hommes et 2% des femmes. En résumé, les hommes ont tendance à mentionner davantage les conflits électoraux, ethniques et les soulèvements des jeunes, tandis que les violences basées sur le genre sont plus fréquemment rapportées par les femmes.

Ce même rapport montre que les hommes et les femmes ont des visions similaires des causes engendrant ces conflits à Conakry. En effet, les principales causes citées sont les manipulations politiques (57 % des femmes et des hommes), la pauvreté (34 % des femmes contre 43 % des hommes), l'ethnocentrisme (38,5 % en moyenne), la désinformation (32% en moyenne), la mauvaise gouvernance (26 % des femmes et des hommes en moyenne), les rumeurs (22% en moyenne), le chômage (19,5% en moyenne) et les coupures d'électricité (12% en moyenne).

L'action proposée par la Croix-Rouge française (CRF) et la Croix-Rouge guinéenne (CRG) en collaboration avec Terre des hommes (Tdh) vient compléter les initiatives du gouvernement pour renforcer la cohésion sociale et la résilience des populations, en apportant un soutien économique par le biais d'activités génératrices de revenus, afin de répondre en partie aux causes des troubles. Comme mentionné précédemment, et pour anticiper d'éventuelles escalades de violence dans les communautés, notamment dans les communes de Kaloum et Matoto, il est crucial de promouvoir le leadership des jeunes et de les cibler comme moteurs de la cohésion sociale et comme promoteurs des valeurs de solidarité et de fraternité. Cette approche sera mise en œuvre par l'organisation de sessions de renforcement des capacités et des ateliers d'échanges entre pairs éducateurs et jeunes leaders des quartiers et écoles ciblés sur la cohésion sociale à travers l'approche YABC (Youth as Agents for Behavioural Change).

1.2 Historique de l'intervention de la CRF et de Tdh en Guinée

La Croix-Rouge française (CRF) agit pour protéger et relever sans condition les personnes en situation de vulnérabilité et construire, avec elles, leur résilience. Dans le cadre de sa nouvelle stratégie à horizon 2030, elle met

¹ Camara, F., Oularé, L., Camara, M., & Camara, S. (2021). Enquête finale du projet « Appui aux femmes leaders communautaires pour la prévention des éventuels conflits liés aux élections législatives et présidentielles de 2020 ». UNICEF Guinée.

au cœur de son action, le développement des Sociétés Nationales du Mouvement Croix-Rouge/Croissant Rouge des pays d'intervention en se recentrant sur ses 2 domaines d'expertise : la gestion des risques et des catastrophes, et la santé.

Présente en Guinée depuis 2014, la Croix-Rouge française intervient en tandem avec la Croix-Rouge guinéenne (CRG) aux côtés des pouvoirs publics. Les priorités de la délégation de la CRF en Guinée sont la prévention/préparation et la réponse aux épidémies, ainsi que la promotion de l'accès universel aux soins de santé de qualité, intégrant une approche genre. Depuis août 2021, la CRF, en partenariat avec la CRG, a contribué à la lutte contre l'épidémie de la Covid-19, plus particulièrement à travers le soutien à la vaccination contre la Covid-19. Ce soutien a été rendu possible grâce à un financement de la DG ECHO, dans le cadre d'un partenariat avec la Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge (FICR). De plus, la CRF, en collaboration avec la CRG, a été le sous bénéficiaire et a mis en œuvre le volet communautaire du « Programme de renforcement du système de santé et de l'engagement communautaire pour éliminer le SIDA, la syphilis et l'hépatite en République de Guinée, » financé par le Fonds Mondial (2021 - 2023) dans toutes les régions du pays. Elle a été reconduite pour conduire ce volet sur le financement 2024-2026 de ce programme en collaboration avec les équipes du ministère de la santé et de l'hygiène publique de la Guinée. Aussi la CRF contribue au renforcement des capacités de la Société Nationale à travers le projet de 'Renforcement des capacités opérationnelles de la Croix-Rouge guinéenne en matière de premiers secours commerciaux'.

Terre des hommes (Tdh) est la plus grande organisation suisse d'aide à l'enfance. Elle est présente en Guinée depuis 1987. Elle aspire à un monde où les droits des enfants et des jeunes sont toujours respectés ; un monde où les enfants et les jeunes peuvent grandir à l'abri du danger et devenir les acteurs et actrices du changement qu'ils souhaitent voir dans leur vie.

Dans l'optique de réaliser des changements positifs et durables pour le plus grand nombre d'enfants et de communautés possible, Tdh concentre ses efforts sur trois programmes :

- Santé notamment la santé maternelle, néonatale et infantile
- Migration, notamment les Enfants et Jeunes en Mobilité (EJM)
- Accès à la justice.

Ces 3 programmes sont enrichis par notre expertise transversale en :

- Protection de l'enfance
- Eau, assainissement et hygiène (WASH)
- Technologies de l'information et de la communication au service du développement (ICT4D)

Le projet Langni Fan s'inscrit dans le cadre de son programme Accès à la justice qui vise à contribuer à une amélioration significative et à la promotion d'un accès à une justice sûre, restauratrice et inclusive pour les enfants et les jeunes, où leurs droits sont respectés.

1.3 Présentation des projets LANGNI FAN

- Projet Langni Fan CRF

Objectif général	Contribuer au renforcement de la cohésion sociale et de la résilience des populations affectées par l'explosion du dépôt d'hydrocarbures dans la région de Conakry.
------------------	---

Objectif spécifique	Améliorer les conditions de vie et de relèvement économique des communautés affectées par l'incendie du dépôt d'hydrocarbure de Kaloum, ainsi que la cohésion sociale dans les quartiers populaires de Conakry.
Résultats attendus	<p>Produit 1.1: L'autonomie des femmes affectées par la catastrophe est renforcée à travers le rétablissement et le renforcement de leurs moyens d'existence.</p> <p>Produit 2.1: Les conditions d'hygiène et d'assainissement dans les zones affectées par l'incendie sont améliorées et les actions de prévention et de préparation des risques de catastrophes sont mieux assimilées par les populations et les institutions scolaires préalablement exposées.</p> <p>Produit 3.1: Les jeunes, y compris les volontaires de la Croix-Rouge guinéenne, les familles, et les communautés adoptent des comportements favorables à la cohésion sociale et à la promotion de la culture de la paix dans les quartiers populaires de Conakry</p>
Activités principales	<p>Activités préliminaires :</p> <p>A.0.1 : Organisation d'un atelier de lancement officiel du projet</p> <p>A.0.2 : Réalisation d'une enquête base et end line</p> <p>A.0.3 : Réalisation d'une analyse des conflits sensible au genre</p> <p>A.0.4 : Organisation des réunions de comité de pilotage</p> <p>A.0. : Organisation d'un atelier de capitalisation/clôture et d'une cérémonie de clôture</p> <p>A.0.6 : Réalisation d'une évaluation finale du projet</p> <p>Produit 1 / Réalisation 1 -</p> <p>1.1.1- Ciblage des bénéficiaires</p> <p>1.1.2 Transfert monétaire pour les AGR</p> <p>1.1.3- Formation des bénéficiaires sur la gestion des outils simplifiés en AGR</p> <p>1.1.4- Coaching des bénéficiaires</p> <p>1.1.5- Formation qualifiante des bénéficiaires</p> <p>Produit 2 / Réalisation 1 -</p> <p>2.1.1- Curage des caniveaux</p> <p>2.1.2- Organisation de campagnes d'assainissement de l'environnement avec l'implication des communautés</p> <p>2.1.3- Sensibilisation à l'hygiène et la gestion des déchets</p> <p>2.1.4- Mise en place et équipements de comité de brigade scolaire GRC</p> <p>2.1.5- Formation des brigades scolaires GRC aux notions de base de Gestion des Risques et Catastrophes (GRC)</p> <p>2.1.6- Elaboration de plan d'évacuation pour les écoles</p> <p>2.1.7- Sensibilisation des élèves aux concepts de base en GRC</p> <p>Produit 3 / Réalisation 1 -</p> <p>3.1.1- Formation des jeunes leaders et les volontaires sur l'approche YABC (Pairs éducateurs)</p> <p>3.1.2- Ateliers d'échanges entre les pairs éducateurs et les jeunes des quartiers ciblés sur la promotion de la paix et de la cohésion sociale</p>

	<p>Activité 3.1.3- Ateliers d'échanges entre les pairs éducateurs et les élèves sur la promotion de la paix et de la cohésion sociale</p> <p>3.1.4- Diffusion de messages clés sur la promotion de la paix et de la cohésion sociale par les leaders religieux</p> <p>3.1.5- Réunion de coordination avec les acteurs intervenant dans le champ de la cohésion sociale.</p> <p>3.1.6- Formation des volontaires de la CRG sur le Premiers secours psychologiques</p> <p>3.1.7 Caravane de la paix et de la cohésion sociale</p>
Groupes cibles / Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Femmes cheffes de ménages ● Jeunes des communes de Kaloum et Matoto ● Volontaires CRG ● Cadre de la CRG ● Enseignants, personnel administratif, parents d'élèves, membres du voisinage, et élèves ● Leaders religieux
Partenaires opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ● Croix-Rouge française ● Croix-Rouge guinéenne ● Terre des hommes ● Talking drums Studio ● Le bureau des sinistrés ● Services étatiques (ANGUCH, Mairies, ANASP...)
Partenaires financiers	Union Européenne
Budget	1 050 000€
Durée	18 mois (10/09/2024 - 09/04/2026)

▪ **Projet Langni Fan Tdh**

Objectif général	Contribuer à renforcer la cohésion sociale, la résilience et le désengagement de la violence des populations affectées par l'explosion du dépôt d'hydrocarbures dans la région de Conakry.
Objectif spécifique	<p><i>1.</i> Renforcer la cohésion sociale et prévenir les tensions exacerbées par les conséquences de l'explosion du dépôt d'hydrocarbure dans les structures scolaires et les quartiers populaires de Conakry (Coronthie 1, Hamdallaye, Bambeto, Cosa, Cité Enco5, Sonfonia, Cimenterie).</p>

	<p>2. Favoriser le désengagement de la violence et améliorer les conditions de vie des enfants, des jeunes et des femmes détenus au sein de la maison centrale de Conakry.</p>
<p>Résultats attendus</p>	<p>Produit 1.1: Une meilleure compréhension des causes profondes, des facteurs de risque de la violence, et de résilience des communautés, permet de mener un plaidoyer afin de lutter contre l'utilisation systémique de la violence par l'Etat</p> <p>Produit 1.2 : Les conditions scolaires et matérielles des élèves et du corps enseignant dans les structures scolaires et de l'administration scolaire de la Commune de Kaloum sont améliorées</p> <p>Produit 2.1: Les conditions de vie des élèves des écoles impactées et des personnes privées de liberté à la Maison Centrale de Conakry sont améliorées, en particulier celles des enfants, des jeunes et des femmes.</p> <p>Produit 2.2: Le désengagement de la violence, la réhabilitation, le bien-être et la réinsertion socio professionnelle des enfants et jeunes privés de liberté est favorisée et améliorée</p>
<p>Activités principales</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Formation au profit des enfants et des jeunes (E&J) pairs sur la prévention de la violence, l'engagement des jeunes dans la transformation des conflits et le dialogue communautaire ; ● Renforcement des capacités des acteurs communautaires, du corps enseignant, des Forces de Défense et de Sécurité et des acteurs de la justice sur la prévention de la violence des E&J, la participation et l'inclusion des jeunes dans les mécanismes de résolution des conflits et la justice restauratrice ; ● Soutien aux E&J leaders et aux acteurs communautaires dans le développement et la mise en œuvre des stratégies de prévention de la violence et de promotion de la cohésion sociale efficaces et adaptées aux E&J pairs ; ● Caravane de la paix et de la cohésion sociale dans les quartiers de Conakry ; ● Réhabilitation et/ou équipement des structures scolaires et des bureaux de l'administration scolaire (DCE Kaloum) ; ● Réhabilitation et équipement des infrastructures carcérales en priorisant la cale des mineurs, la cale des femmes, l'infirmerie, les espaces / locaux essentiels, et les installations de loisirs et de détente. ● Réhabilitation des structures d'hygiène, eau et assainissement, de gestion des déchets en dynamisant le comité d'hygiène et maintenance ; ● Formations au profit des acteurs pertinents sur la prévention de la violence systémique dans les prisons, la résolution pacifique des conflits, l'approche de la désistance, le soutien psychosocial et la gestion de cas adaptée aux enfants en contact avec la loi (ECL) ; ● Soutien psychosocial et socio-éducatif aux enfants, aux jeunes et femmes détenus ; ● Sensibilisation et renforcement des capacités des acteurs sur la déjudiciarisation et une justice non violente et restauratrice en faveur des mineurs ; ● Accompagnement des acteurs de la justice à appliquer une justice non violente et au recours à la déjudiciarisation et la justice restauratrice ;

	<ul style="list-style-type: none"> ● Accompagnement juridique au profit des enfants et jeunes à bénéficier de leurs droits et d'une justice non violente et restauratrice.
Groupes cibles / Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Enfants et jeunes pairs ; ● Elèves et personnels du corps enseignant ; ● Personnes représentant les autorités et les acteurs communautaires, les membres des autorités locales (chefs de quartier, secteur, Direction Communale de la Jeunesse), les travailleurs sociaux ; ● Membres des organisations communautaires de base ; ● Personnes représentant les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et les acteurs de la justice (Avocats, juges, Officiers de Police Judiciaire, médiateurs); ● Détenu.e.s de la Maison centrale de Conakry personnels pénitentiaires et éducateurs spécialisés ; ● Les populations de la Commune de Ratoma
Partenaires opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ● Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme ; ● Ministère de l'Éducation Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation ; ● Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ; ● Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables ; ● Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique ; ● Agence Nationale pour la Promotion de la Citoyenneté et de la Paix (ANACIP)
Partenaires financiers	Union Européenne
Budget	2 050 000€
Durée	18 mois (03/10/2024 – 02/03/2026)

2. Objectifs de la mission d'enquête

2.1 Objectif général

L'objectif de cette baseline est d'avoir des données (valeurs) de référence pour les principaux indicateurs des deux projets afin de suivre et mesurer les effets et les impacts et du projet à la fin de la mise en œuvre conformément au cadre logique défini par CRF et Tdh.

2.2. Objectifs spécifiques

- Recueillir les données de référence sur les indicateurs de résultats du projet, d'effets et d'impacts conformément aux cadres logiques de la CRF et de Tdh.
- Formuler des recommandations pour la bonne mise en œuvre du projet.

2.3 Périmètre de l'enquête

❖ **L'unité d'analyse :**

L'enquête portera sur les indicateurs du projet LANGNI FAN 'La paix est bonne' - Renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des populations affectées par l'explosion du dépôt d'hydrocarbures à Conakry.

❖ **La période couverte :**

L'enquête est réalisée au démarrage des activités du projet, notamment au premier trimestre

❖ **La couverture géographique :**

Les zones couvertes par l'enquête sont les communes de Kaloum, Matoto et Ratoma à Conakry

❖ **Les groupes cibles ou bénéficiaires (bénéficiaires directs et indirects) :**

Les groupes cibles se composent comme suit :

- Femmes cheffes de ménages ;
- Jeunes des communes de Kaloum et Matoto ;
- Volontaires CRG ;
- Cadres de la CRG ;
- Enseignants, personnel administratif, parents d'élèves, membres du voisinage, et élèves ;
- Leaders communautaires (chefs religieux, chefs de quartier) ;
- Les forces de défense et de sécurité ;
- Les acteurs judiciaires ;
- Les personnes détenues.

Les bénéficiaires finaux de l'action sont les populations des communes de Kaloum, Matoto et Ratoma.

Les indicateurs relatifs au projet CRF sont :

Indicateurs d'impact :

IOV1.OG – FPI 65125-L'intervention a atteint le changement souhaité (Spécification : % de personnes interrogées qui signalent une diminution des tensions sociales dans les communautés cibles, désagrégées par sexe, âge et handicap)

IOV2.OG – FPI 72326 % de personnes satisfaites de la délivrance de services essentiels (eau, hygiène et assainissement,)

Indicateurs d'effets :

IOV1.OS – FPI 65136 - L'intervention a réussi à promouvoir l'autonomisation des femmes et des filles. (Spécification : nombre de femmes qui créent ou renforcent des activités génératrices de revenus pour soutenir leur relèvement économique, désagrégées par âge et handicap)

IOV2.OS – FPI 65752 - % de participants à l'intervention financée par l'UE qui déclarent être mieux capables de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. (Spécification : % des femmes soutenues par le projet et qui déclarent avoir un revenu accru grâce aux AGR, désagrégées par âge et handicap)

Indicateurs de résultats :

IOV1. Produit 1.1 – FPI 17100 - Nombre de personnes bénéficiant directement d'actions soutenues par l'UE qui visent spécifiquement à soutenir la consolidation de la paix civile après un conflit et/ou la prévention des conflits, désagrégées par sexe et âge et handicap.

IOV2. Produit 1.1 – FPI 17232 - % de personnes formées par l'Action qui s'engagent dans une activité économique légale et viable.

IOV1. Produit 2.1 – 17271 Nombre de groupes de la société civile formés à la réduction des risques de catastrophes et à la planification d'urgence au niveau local/régional. (Nombre d'écoles formées à la gestion des risques de catastrophes)

IOV2. Produit 2.1 – FPI 17269- Nombre de comités de réduction des risques de catastrophe gérés par la communauté établis - (Spécification : Nombre de comités de brigade scolaire GRC formés et fonctionnels)

IOV3. Produit 2.1 – FPI 17226-

Nombre de ménages touchés par des campagnes de promotion d'hygiène et assainissement (Spécification : Nombre de personnes sensibilisées sur les mesures d'hygiène et assainissement et les actions de prévention et préparation aux risques de catastrophes)

IOV1.Produit 3.1 – FPI 17096 – Nombre de personnes formées sur la réconciliation/médiation/gestion des conflits/transformation des conflits/stabilisation, désagrégées par sexe, âge et handicap.

(Spécification : Nombre de jeunes leaders/volontaires formés sur l'approche YABC, désagrégés par sexe, âge et handicap)

IOV2.Produit 3.1 – FPI 17095 – Nombre d'initiatives de réconciliation/dialogues mis en place (Spécification : nombre d'ateliers d'échanges réalisés sur la promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale)

IOV3. Produit 3.1 – FPI 17099 - Nombre d'analyses des conflits, sensibles au genre, réalisées

IOV4.Produit 3.1 – FPI 17094 -Nombre d'entités/réseaux soutenus ou formés dans les activités de prévention des conflits et de consolidation de la paix, désagrégée par type d'entité.

IOV5.Produit 3.1 – FPI 65131 - Nombre de consultations, de réunions de coordination et d'actions conjointes avec d'autres institutions réalisées, désagrégé par type de réunion et sexe/âge des participants.

IOV6.Produit 3.1 – FPI 16995 - Nombre de jeunes vulnérables / à risque déclarant que leur capacité à identifier les discours de haine a augmenté (Spécification : nombre de participants aux activités YABC déclarant que leur capacité à identifier les discours de haine et à prévenir la violence a augmenté, désagrégés par sexe, âge et handicap)

Les indicateurs relatifs au projet Tdh sont :

Indicateurs d'impact :

IOV1.OG – FPI 65125 – L'intervention a atteint le changement souhaité (spécification : % de personnes interrogées qui signalent une diminution des tensions sociales dans les communautés cibles, désagrégées par sexe, âge et handicap).

IOV2.OG – FPI 72326 - % de personnes satisfaites de la délivrance des services essentiels (eau, hygiène, assainissement, services médicaux et psychosociaux) au sein de la maison centrale de Conakry, désagrégées par sexe et âge.

Indicateurs d'effets :

IOV.1.1 – FPI 17100 - Nombre d'individus qui bénéficient directement d'actions financées par l'UE ayant pour objectif d'appuyer la prévention des conflits et la construction de la paix au sein de leur communauté, désagrégées par sexe, âge et handicap

IOV.1.2 – FPI 17086 – Nombre d'entités formées ou soutenues qui agissent pour prévenir les conflits et construire la paix dans les communautés cibles, désagrégée par type d'entité.

IOV.2.1 – FPI 17225 – Nombre de Comité d’entretien et de maintenance d’eau, hygiène et assainissement dynamisés et fonctionnels dans la Maison Centrale de Conakry.

IOV.2.2 – FPI 17172 – Nombre de détenus qui ont été en détention pendant plus de 12 mois dans l’attente de leur procès ou d’une disposition finale de leur cas, désagrégées par sexe et âge.

Indicateurs de résultats :

IOV.1.1.1 – FPI 17099 – Nombre d’analyses des conflits et de la résilience sensible au genre qui soutiennent les réponses aux situations de conflits/crises

IOV.1.1.2 – FPI 17096 – Nombre de personnes formées sur la réconciliation / médiation / gestion des conflits / transformation des conflits / stabilisation, désagrégé par sexe et âge (Spécification : Nombre de personnels des acteurs communautaires, du corps enseignant, des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et des acteurs de la justice formés sur la prévention de la violence des E&J, la participation et l’inclusion des jeunes dans les mécanismes de résolution des conflits et la justice restauratrice, désagrégées par sexe et âge).

IOV.1.1.3 – FPI 17088 - Nombre d’organisations de femmes participant à l’architecture de paix formelle ou informelle

IOV.1.2.1 – FPI 65392 – Nombre d’infrastructures/installations construites, améliorées ou réhabilitées financées par l’UE, désagrégé par type de réhabilitation et de structure (Spécification : Nombre de structures scolaires réhabilitées et/ou équipées, désagrégé par type de réhabilitation et de structure).

IOV.2.1.1 – FPI 65392 – Nombre d’infrastructures/installations construites, améliorées ou réhabilitées financées par l’UE, désagrégé par type de réhabilitation et de structure (Spécification : Nombre de structures pénitentiaires réhabilitées et équipées, désagrégé par type de réhabilitation et de structure).

IOV.2.2.1 - 17174 - Nombre de personnels pénitentiaires formés sur les droits humains, désagrégé par sexe et âge (Spécification : Nombre de personnel pénitentiaire, des acteurs judiciaires, des éducateurs spécialisés, et des travailleurs sociaux de la DNE formés sur la prévention de la violence systémique dans les prisons, la résolution pacifique des conflits, l’approche de la désistance, le soutien psychosocial et la gestion de cas adaptée aux ECL)

2.2.2 – 65705 – Nombre de personnes touchées par des actions de sensibilisation sur la participation des victimes et des communautés à la justice (Spécification : Nombre d’enfants et de jeunes détenus participants aux séances éducatives pour les sensibiliser aux conséquences négatives de la violence, tant pour eux-mêmes que pour leurs victimes et leur entourage)

3. Méthodologie

Le consultant effectue sa mission en différentes étapes :

1. Phase de cadrage (à valider avec l’équipe du projet) :

- Recueil et compilation d’informations issues de données secondaires et des informations disponibles pour en assurer une synthèse (revue documentaire, etc.)
- Développement des questions d’enquête
- Identification des acteurs clés à rencontrer
- Préparation des outils de collecte de données primaires (entretiens, questionnaires, etc.)

2. Phase de collecte des données qualitatives et quantitatives terrain :

- Déplacement sur le terrain sur le lieu de mise en œuvre du projet
- Collecte des données primaires, sur base des différents outils développés, de façon participative avec les différentes parties prenantes

3. Phase d'analyse et de synthèse :

- Analyse des données ;
- Rédaction d'une version provisoire du rapport d'enquête ;
- Présentation des résultats préliminaires aux parties-prenantes (CRF/CRG, Tdh) ;
- Hiérarchisation des conclusions et recommandations
- Finalisation du rapport d'enquête et de ses annexes, en collaboration avec ses différents interlocuteurs

4. Phase de restitution :

- Organisation d'une restitution pour présenter les conclusions et recommandations aux équipes et parties-prenantes du projet (CRF/CRG et Tdh)
- Restitution finale aux parties prenantes

L'évaluateur est libre d'adapter, de proposer la méthodologie lui paraissant pertinente, après l'accord du responsable de l'évaluation du côté de la Croix-Rouge française. Il veillera à présenter l'approche proposée dans le cadre de son offre technique.

N.B : Dans le cadre de la conduite de l'enquête base line, il est impératif d'observer strictement les principes d'éthique et les règles de bonne conduite afin d'assurer la sécurité, le respect et la dignité de toutes les parties impliquées. L'équipe doit adhérer au principe de **"Do No Harm"**, visant à éviter toute action susceptible de nuire aux communautés locales. **La neutralité et la confidentialité** sont également essentielles pour garantir une approche impartiale, respectant le droit des participants à la vie privée et assurant que leurs informations personnelles ne soient ni divulguées ni utilisées de manière inappropriée. Par ailleurs, **le consentement éclairé** est obligatoire, chaque participant devant être informé des objectifs de l'enquête et de la manière dont les données seront utilisées, tout en ayant le droit de se retirer à tout moment sans conséquence.

4. Livrables

- Rapport de démarrage 5 ou 10 pages max, présentant les méthodes nécessaires pour collecter les données
- Support de présentation (type Powerpoint) des résultats préliminaires principaux avec les conclusions et recommandations pour animer les ateliers de restitution avec les équipes CRF, CRG et Tdh.
- Rapport écrit en français incluant un résumé de l'enquête ainsi qu'un narratif détaillé (max 25 pages) accompagnés des annexes correspondantes.
- Le rapport sera soumis de façon provisoire pour échange et discussion avec les différentes parties prenantes : la CRF/CRG et Tdh avant une version révisée finale.
- Les modalités du rendu du rapport sont explicitées dans l'offre technique et sont reprises dans le contrat.

5. Chronogramme

Sous réserve de la validation de la démarche méthodologique et du calendrier de travail avec le consultant sélectionné, le calendrier approximatif de travail projeté est le suivant :

N°	ACTIVITÉS	PÉRIODES/DATES
1.	Transmission des TDR	25 novembre 2024
2.	Réception des offres	25 au 10 décembre 2024
3.	Sélection du consultant par CRF, Notification du consultant, contractualisation et mise en place du comité de suivi	10 au 16 décembre 2024
4.	Tenue de la rencontre de cadrage avec le comité de suivi	17 et 18 décembre 2024
5.	Formation des enquêteurs	12 au 13 décembre 2024
6.	Temps pour la phase de collecte des données terrain	16 au 20 décembre 2024
7.	Analyse des données et rédaction du rapport préliminaire	23 décembre 2024 au 06 janvier 2025
8.	Transmission de la V0 au comité de suivi	07 janvier 2025
9.	Amendement de la V0 par le comité de suivi et transmission des amendements au consultant pour intégration	13 au 15 janvier 2025
10.	Transmission du rapport amendé et consolidé (rapport final provisoire) au comité de suivi en vue de la tenue de l'atelier de validation ;	20 janvier 2025
11.	Tenue de l'atelier de restitution et de validation de l'analyse	21 au 23 janvier 2025

NB : le planning est indicatif, il peut être revu en fonction des circonstances et du choix méthodologique du consultant

6. Composition de l'équipe

Profil recherché

Compétences et connaissances requises :

- **Diplôme** : Au minimum titulaire d'un Diplôme Supérieur Bac+5 en sciences sociales, sciences juridiques, économie, statistique, démographie, anthropologie ou dans des domaines similaires ;
- **Expérience démontrable en matière d'évaluation** : le consultant doit avoir une expérience vérifiable de cinq ans dans le domaine des enquêtes, plus spécifiquement en enquête base et end line
- **Expertise et connaissance dans la gestion des projets cohésion sociale et Gestion des risques et catastrophes** : Une expertise spécifique dans les domaines de la cohésion sociale et Gestion de risques et catastrophes
- **Bonne connaissance du contexte local** : Une bonne connaissance du contexte de la ville de Conakry en lien avec la cohésion sociale et la réponse apportée aux sinistrés de l'incendie de Kaloum. Une expérience de travail antérieure sur la thématique de cohésion sociale serait un atout majeur.
- **Connaissance du cycle de gestion de projet** : Le consultant doit maîtriser les différentes étapes du cycle de gestion de projet, notamment la planification, la mise en œuvre, et l'évaluation.
- **Bonnes capacités analytiques et de synthèse** : Le consultant doit être en mesure d'analyser des données et de synthétiser les informations pour produire des rapports clairs et pertinents.
- **Excellentes capacités de rédaction en français** : La maîtrise parfaite du français, tant à l'oral qu'à l'écrit, est indispensable pour la rédaction de rapports et la communication avec les parties prenantes.
- **Connaissances sur les thématiques transversales** : Une bonne compréhension des thématiques transversales telles que la Protection, le Genre et l'Inclusion (PGI) est un atout pour cette mission.

- **Autonomie et initiative** : Le consultant doit faire preuve d'autonomie, être capable de prendre des initiatives et de travailler de manière proactive.
- **Capacité à travailler en équipe** : La capacité de collaborer efficacement avec diverses parties prenantes, tout en faisant preuve de diplomatie et de patience, est essentielle.
- **Connaissance du Mouvement Croix-Rouge et Croissant-Rouge** : Une connaissance du Mouvement CRCR et de ses principes fondamentaux

Une attention particulière est portée à l'indépendance de l'évaluateur vis-à-vis des organisations impliquées dans l'élaboration, l'exécution ou le conseil en lien avec le projet faisant l'objet de l'évaluation.

7. Procédures de sélection des évaluateurs

Les propositions adressées au département logistique, doivent être envoyées par courriel sous format PDF à l'adresse suivante : crg.croixrougerh@gmail.com avec en copie cecenestor.thea@croix-rouge.fr avant le **10 décembre 2024** à vingt-trois heures cinquante-neuf minutes (23h59 mn) GMT avec pour objet « **Recrutement d'un (e) consultant (e) national (e) individuel (le) pour la réalisation d'une enquête baseline** ».

Les offres parvenues hors délai ne sont pas recevables.

Il ne sera donné suite qu'aux soumissionnaires pour lesquels CRF aura exprimé un intérêt.

Ce dossier comprend notamment :

- Un **CV** de chacun des membres de l'équipe de l'enquête
- Une **offre technique** signée et scannée présentant la compréhension des présents termes de référence, l'approche proposée incluant la méthodologie et les questions d'enquêtes en lien avec le cadre logique
- Une **offre financière** signée et scannée incluant l'ensemble des coûts liés à la réalisation de la prestation
- Deux exemplaires de rapport similaires.

Remarque : les candidats seront sélectionnés sur la base de critères techniques (expérience, pertinence, méthodologie proposée...) (60%) et financiers (efficacité) (40%).

8. Clauses administratives

Le soumissionnaire doit apporter la **preuve** au moment de la soumission de son offre, **de la régularité de son activité économique** (documents fiscaux, immatriculation, inscription comme travailleur indépendant – en fonction du pays de référence où est établi le soumissionnaire).

Le prestataire doit seul fournir les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa prestation qu'ils soient matériels ou humains : ordinateur, assurances en responsabilité civile professionnelle

Il peut déléguer une partie de la mission, au sein de ses équipes, au collaborateur de son choix, mais il demeure la seule autorité hiérarchique et disciplinaire concernant ses salariés. Le prestataire doit assurer la sécurité, et à ce titre assurer les consultants envoyés en mission

Lors de l'élaboration de la soumission, le prix indiqué de la prestation doit porter la mention « ferme, global, forfaitaire et définitif ».

Conakry, le 26/11/2024

Pour la Croix-Rouge Guinéenne

Le Président

Youssouf TRAORE